



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Politique de la France dans le bassin Indo-Pacifique

Question au Gouvernement n° 2034

Texte de la question

POLITIQUE DE LA FRANCE DANS LE BASSIN INDO-PACIFIQUE

M. le président. La parole est à M. Thomas Gassilloud.

M. Thomas Gassilloud. Madame la ministre des armées, « Il n'est pas nécessaire d'être un Kissinger pour voir les éléments constitutifs d'une confrontation mondiale prendre forme ici en Asie. [...] Ce n'est que le début. » Vous avez prononcé ces mots en anglais, samedi dernier, à Singapour, lors d'un sommet consacré aux questions de défense dans la région Indo-Pacifique. Accompagnée du porte-avions *Charles-de-Gaulle* et de son groupe aéronaval, vous avez notamment affirmé la volonté française que soit assurée la liberté de navigation dans la zone.

Au même moment, nous étions plusieurs parlementaires spécialistes du numérique, dont deux membres de la commission de la défense nationale et des forces armées, en déplacement officiel à Taïwan. Sur place, la pression des politiques hégémoniques chinoise et américaine est palpable. La guerre commerciale fait rage, affectant tous les pans de la société.

Pour la France, les enjeux dans la zone Indo-Pacifique sont vitaux. Un million et demi de nos compatriotes y vivent. On y trouve 460 000 kilomètres carrés de territoires nationaux, dont Mayotte, La Réunion, la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française, pour ne citer que ceux-ci. Ils permettent à notre pays de disposer de la deuxième zone économique exclusive au monde. Les enjeux sont également majeurs pour notre économie : la région absorbe un tiers de nos exportations hors Union européenne et constitue un vivier exceptionnel d'innovations technologiques.

Forte de ses valeurs historiques, la France a une voix libre et utile pour contribuer à la stabilité de la zone. Nous pouvons être fiers d'avoir voté la loi de programmation militaire, qui nous permet de disposer de moyens à la hauteur des enjeux dans la région. Intimidation, terrorisme, piraterie ou crime organisé, toute action hostile à notre souveraineté est combattue par 7 000 soldats français déployés ou prépositionnés.

Néanmoins, nous devons rester vigilants. La multiplication des intimidations régionales témoigne d'une réalité grave : le bassin Indo-Pacifique menace de s'embraser. Pouvez-vous, madame la ministre, nous exposer la stratégie déployée par la France pour protéger ses intérêts et contribuer à la stabilité de cette zone ?
(*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des armées.

Mme Florence Parly, *ministre des armées.* Monsieur le député, j'ai en effet participé samedi dernier, à Singapour, au Shangri-La Dialogue, conférence internationale consacrée à la sécurité dans la zone Indo-

Pacifique. Au même moment, notre groupe aéronaval faisait escale dans ce même port, ce qui était une manifestation claire de notre engagement et de nos capacités de projection.

Je suis d'accord avec vous : la région est aujourd'hui en proie à des tensions croissantes. Vous l'avez dit, nous avons beaucoup à protéger : 1,6 million de nos concitoyens y vivent ; plus de 80 % de notre zone économique exclusive – qui est, je le rappelle, la deuxième au monde – y est située. C'est pourquoi, dans la lignée du discours prononcé l'année dernière par le Président de la République à Garden Island, en Australie, j'ai présenté la stratégie indo-pacifique de la France.

Celle-ci s'articule autour de cinq priorités. Premièrement, nous assurerons la sécurité de nos citoyens, de nos territoires et de nos intérêts. Deuxièmement, nous contribuerons à la sécurité des espaces régionaux entourant nos outre-mer par la coopération militaire et de sécurité. Troisièmement, nous préserverons un accès libre et ouvert non seulement aux espaces communs, mais également aux voies de communication maritimes. Eh oui ! Nous continuerons à naviguer en mer de Chine, au moins deux fois par an. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM et sur quelques bancs du groupe MODEM.) Quatrièmement, nous participerons, dans un cadre multilatéral, avec nos partenaires, au maintien de la stabilité de la région. Enfin, nous tirerons les enseignements des catastrophes naturelles qui ont frappé, récemment encore, ces territoires.

Nous mettrons tout cela en œuvre en nous appuyant sur nos partenaires stratégiques, en particulier l'Inde et l'Australie. La France n'est ni alignée ni intimidée. Elle continuera à faire entendre sa voix, pour promouvoir la paix et le respect du droit. (Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM et sur quelques bancs du groupe MODEM.)

Données clés

Auteur : [M. Thomas Gassilloud](#)

Circonscription : Rhône (10^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2034

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Armées

Ministère attributaire : Armées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 juin 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [6 juin 2019](#)